

Au Canada, nous nous sommes volontiers unis aux catholiques du reste de l'empire dans cette manifestation de loyauté. A Montréal notamment, dans toutes les églises et chapelles du diocèse, selon les instructions de M. l'administrateur, nous avons chanté ce soir, à l'issue du salut du Saint-Sacrement, un *Te Deum* solennel et l'oraison liturgique pour le roi.

A la cathédrale, de nombreux fidèles assistaient à cet office du soir. Les prêtres attachés à l'église métropolitaine, aidés par les religieux de l'Ecole de l'archevêché, ont chanté eux-mêmes les paroles toujours si belles et si solennelles de l'hymne d'action de grâce. Puis, la voix du prêtre-officiant, s'élevant seule sous les voûtes, a demandé au ciel les bénédictions les plus abondantes pour le roi Georges V, la famille royale et tout l'empire.

Longue vie à notre souverain !

CORRESPONDANCE ROMAINE

Le 3 juin 1911.

LE procès Verdesi n'est pas encore terminé et les témoins continuent à défiler devant la barre du tribunal. Mais dès à présent la cause est jugée et l'accusation si calomnieusement lancée par don Verdesi n'existe plus; elle n'a jamais existé. Verdesi avait cru trouver dans cette version un moyen d'excuser son apostasie. Maintenant qu'il est devant le tribunal, il ne fait pas bonne figure; et ses avocats sentent si bien le terrain manquer sous leurs pieds qu'ils s'attachent à tous les plus minuscules incidents de pro-

cedure, soit
leur triste c
gnages qui l

— La déf
du tribunal,
sastique et
mière avait é
le dommage f
ble à prix d'a
empressés de
de Milan, la c
vait être pour

— Verdesi
vicaire de Sa
Rites; et les a
venir à l'audie
bunal, tout con
tion qui se rép
cite un cardin.
ordonnance en
aux grands offi
l'Annonciade, e
vilège d'être en
fois. Les avoca
savaient fort bi

— Le pape av
écrivit par son o
sée au dossier. M
Verdesi prétendi
leur était défavo